

LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES (CE)

Le Président de la Commission des communautés européennes, M. Jacques Delors

M. Jacques Delors, qui est de nationalité française, est né en 1925. Il est Président de la Commission des communautés européennes depuis janvier 1985. Il a mené plusieurs carrières: banquier, fonctionnaire, universitaire et homme d'État. Il a été ministre de l'Économie et des Finances de la France de 1981 à 1984.

À la présidence de la Commission, M. Delors a continué de s'intéresser de très près aux questions monétaires. L'an dernier, il s'est appliqué particulièrement à promouvoir la libéralisation des mouvements de capitaux de façon à favoriser les échanges de biens et services au sein du marché commun. Un autre domaine qui, aux yeux de M. Delors, revêt un intérêt particulier pour la Communauté est la recherche et le développement en technologie de pointe. Il a participé activement à la réforme institutionnelle et budgétaire entreprise récemment par la CE.

M. Delors sera accompagné de son représentant personnel, M. Pascal Lamy, qui est son chef de Cabinet.

Le Premier ministre de Belgique, M. Wilfried Martens

Né le 19 avril 1936, M. Martens est marié et père de deux enfants.

De 1949 et 1955, il fait des études en humanités anciennes au Collège d'Eeklo. En 1959, il complète ses études à l'Université catholique de Louvain, d'où il sort titulaire d'un doctorat en droit, d'une licence en notariat et d'un baccalauréat en philosophie thomiste.

De 1955 à 1965, il travaille comme avocat à la cour d'appel de Gand et est un des dirigeants du Vlaamse Volksbeweging. En 1965 et 1966, il est successivement conseiller des premiers ministres Harmel et Vanden Boeynants. En 1968, il est nommé chargé de mission au Cabinet du ministre responsable des Relations communautaires et devient président du Christeliuke Volkspartis.

En 1974, il est élu député pour la première fois et joue un rôle important au sein de l'Union Européenne des Démocrates Chrétiens. Il est réélu député en avril 1977 et décembre 1978, et il devient Premier ministre le 3 avril 1979. Défait

aux élections d'avril 1981, il redevient Premier ministre en décembre 1981, poste qu'il a occupé sans interruption depuis.

En tant que membre du plus important parti politique belge (le Parti social-démocrate flamand), M. Martens a été appelé à participer au règlement de conflits entre les deux communautés linguistiques et à la recherche de solutions de compromis aux problèmes communautaires et linguistiques. Sa langue maternelle est le flamand.

Il sera accompagné du ministre des Affaires étrangères de Belgique, M. Léo Tindemans.

La Présidence de la CE

La présidence du Conseil de la CE est assumée par un État membre différent à tous les six mois. Il lui incombe de superviser les progrès accomplis en ce qui concerne les priorités de la Communauté et de coordonner les activités extra-communautaires telles que la coopération politique européenne. La Belgique a accédé à la présidence à un moment où la CE cherchait à s'adapter à d'importants développements, comme l'admission de l'Espagne et du Portugal et la ratification attendue de l'«Acte unique européen», et faisait face à divers problèmes pressants, dont une crise budgétaire, la réforme de la Politique agricole commune et le maintien de l'élan vers l'instauration complète de son marché interne. Si l'on considère chaque présidence individuellement, il est difficile d'attribuer à l'une ou l'autre un rôle déterminant dans l'intégration politique, économique ou institutionnelle de la CE.

Le processus d'intégration a un caractère évolutif plutôt que révolutionnaire, ce qui exige l'établissement graduel d'un consensus. Partisane inconditionnelle d'une union européenne plus étroite, la Belgique convenait bien pour ce rôle, et elle a su favoriser le renforcement du consensus dans les décisions collectives prises par la CE en matière politique et économique.

L'économie de la Communauté européenne

La chute des prix du pétrole et la baisse du coût en dollars d'autres importations ont valu à la Communauté européenne, en 1986, le premier excédent commercial global qu'elle ait jamais enregistré - 5 milliards ECU (7,4 milliards \$CAN). C'était là l'effet net d'une baisse de 10